



MINISTÈRE DE L'EMPLOI,
DE LA COHÉSION SOCIALE
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES SANITAIRES
ET SOCIALES DE BRETAGNE

PROGRAMME RÉGIONAL DE SANTÉ
Prévenir le suicide en Bretagne
2004 - 2008

La promotion de la santé mentale en pratique



GUIDE POUR L'ACTION*



JUIN 2006

*Un document de cadrage élaboré dans le cadre du Programme régional « prévention du suicide en Bretagne 2004-2008 » propose une approche plus approfondie de la question. Il est issu d'une analyse de la littérature locale, nationale et internationale d'une part, et d'entretiens menés auprès de décideurs et d'acteurs de la Bretagne concernant les actions de promotion de la santé mentale développées dans la région d'autre part (cf. bibliographie).

sommaire

La promotion de la santé mentale, dans quel champ d'intervention sommes-nous ? p. 3

La promotion de la santé mentale, quels résultats en attendre ? p. 7

Les actions avec le public..... p. 8
Les actions avec les professionnels..... p. 10
Les actions sur les milieux de vie..... p. 12

Comment élaborer un projet en promotion de la santé mentale ? p. 15

Quelles ressources en promotion de la santé mentale ? p. 19

Quelques références, pour approfondir la question p. 22

Les promoteurs cités p. 23

sommaire

quel champ d'intervention ?

La promotion de la santé mentale,
dans quel champ d'intervention
sommes-nous ?

Qu'entend-on par santé mentale ?

Souvent la santé mentale fait écho aux pathologies psychiatriques. La promotion de la santé mentale adopte une autre approche de cette notion ; au même titre que la santé physique et la santé sociale, elle est considérée comme une ressource positive qui permet « à la personne de se réaliser, de surmonter les tensions normales de la vie, [...] de contribuer à la vie de sa communauté ». Cette ressource – la santé mentale – contribue donc au bien-être plus général de la personne.

Prise dans ce sens global, la santé mentale repose sur de multiples facteurs. Elle dépend ainsi tout aussi bien des relations que l'individu entretient avec les autres, que des conditions extérieures à l'individu – économiques, sociales, éducatives, politiques, culturelles – qui agissent sur son mode de vie, sur son milieu et sur sa possibilité de développer ses capacités pour acquérir un plus grand contrôle sur sa vie.

En quels cas envisage-t-on d'agir en promotion de la santé mentale ?

L'objectif de la promotion de la santé mentale est de prévenir des problèmes de santé mentale qui pourraient surgir de facteurs qui lui sont défavorables. Elle cherche donc à créer ou améliorer les conditions qui contribuent au bien-être des personnes.

En Bretagne, de nombreux professionnels des champs éducatif, sanitaire, social, se heurtent dans l'accomplissement de leurs missions aux problèmes de souffrances psychiques des publics avec lesquels ils travaillent – enfants, adolescents, personnes âgées, personnes en situation précaire, personnes détenues...-. Ces difficultés représentent un frein à la démarche d'éducation, d'insertion, de soins, que les professionnels engagent avec les personnes qu'ils accompagnent et peuvent la compromettre. C'est pourquoi ils intègrent dans leurs activités des programmes de promotion de la santé mentale pour en repérer les causes et agir sur elles afin d'en prévenir les effets ; ils contribuent par leurs actions à renforcer les facteurs de bien-être de leurs publics, favorisant ainsi l'accomplissement de leur mission première.



Quelques illustrations*



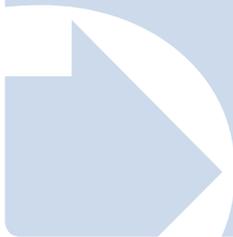
A l'occasion d'un rapport réalisé par un Foyer de Jeunes Travailleurs, ont été recensés les problèmes rencontrés par les jeunes. Ce recueil démontre l'augmentation du nombre de personnes présentant des difficultés, liées soit à leurs recherches d'emploi infructueuses, à un mauvais choix de filière de formation, soit à une rupture de liens, à un rapport au corps difficile, à des obstacles à leur intégration dans le groupe. Suite à ce constat, l'animateur du FJT initie une action de promotion de la santé mentale avec les résidents du foyer.

Le théâtre pour parler autrement de la souffrance psychique et du phénomène suicidaire / Foyer de Jeunes Travailleurs La Motte Baril – Rennes



Une mission locale constate que la santé constitue un atout pour s'insérer dans le même temps que la précarité fragilise la santé mentale. Après une période d'environ trois mois de chômage, les jeunes s'isolent, perdent confiance en eux parce que l'identité au sein de la société passe par un travail qu'ils n'ont pas. Cette situation est accentuée par une norme locale pressante, la réussite scolaire ; norme d'autant plus pesante que les jeunes accueillis en mission locale sont fréquemment en échec scolaire. Un dispositif de promotion de la santé est donc inscrit dans l'accompagnement individuel et collectif des jeunes. Ce constat conduit également la mission locale à proposer aux centres de formation vers lesquels ils orientent les jeunes une aide à la prise en compte des questions de santé mentale de leurs stagiaires.

Action de promotion globale - Santé bien-être auprès de jeunes stagiaires en insertion / Mission locale du Pays de Brest



Les personnes accueillies en CHRS sont en rupture sociale, sans projet ni souhait de prendre en charge leur santé. Elles ne recourent pas aux dispositifs, ne souhaitent pas ou plus avoir à faire au secteur psychiatrique en raison, souvent, d'un lourd passé. Les soins, la santé constituent pour elles une violence ; elles se trouvent incapables d'en parler et sont donc dans le déni de leurs besoins de soins. Un CHRS conditionne pourtant leur accueil à l'engagement dans une démarche de santé conjointe à leur démarche d'insertion. Un dispositif passerelle est donc mis en place où l'infirmier et le psychologue adoptent une démarche active auprès des personnes là où elles se trouvent – atelier, chantier, domicile – pour qu'elles renouent un lien avec un professionnel de confiance, reprennent contact avec un lieu identifié « santé » et élaborent une demande, éventuellement de prise en charge.

Accompagnement Santé - Point santé et Ateliers sensoriels d'Ariane / Association Maison de l'Argoat, CHRS – Guingamp

* Les actions exposées dans l'ensemble du document représentent quelques exemples choisis parmi les projets en promotion de la santé mentale menés en Bretagne. Leurs coordonnées figurent en fin de document.

La promotion de la santé mentale, de quoi s'agit-il ?

Pour la prise en compte des questions de santé mentale dans les pratiques et le travail des professionnels avec leur public

Pour renforcer les compétences personnelles des personnes, leurs facteurs de protection, leurs pouvoirs d'agir sur la santé

Pour l'intégration des questions de santé mentale dans les décisions prises par les structures, dans les institutions, dans les politiques publiques et locales

3 axes d'intervention possibles*

Avec le public

Avec les professionnels

Sur les milieux de vie

* Les projets mis en œuvre sont reconnus d'autant plus efficaces qu'ils agissent complémentirement sur ces 3 axes d'intervention.

quels résultats en attendre ?

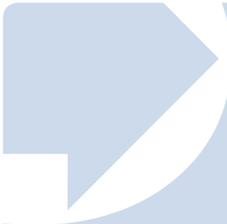
La promotion de la santé mentale,
quels résultats en attendre ?

Les actions avec le public

Les résultats que les personnes peuvent attendre pour elles-mêmes de leur implication dans une action en promotion de la santé mentale :

- Clarifier leurs points de vue et les regards portés par la société sur les questions de santé mentale
- Comprendre en quoi et comment leurs ressentis, leurs perceptions agissent sur leurs attitudes et connaissances en matière de santé mentale
- Identifier leurs difficultés, rechercher des solutions en fonction de leurs ressources et contraintes de vie, opérer des choix possibles pour elles-mêmes
- Agir sur les facteurs individuels de santé mentale : créer ou renforcer le lien social, la confiance et estime de soi ; connaître les services et structures auxquelles elles peuvent faire appel ; favoriser ainsi l'attention à soi et le recours aux démarches de soins
- Agir sur les facteurs collectifs de santé mentale : faire connaître aux professionnels, aux institutions les obstacles à des conditions de vie favorables au bien-être, les freins à l'accessibilité du système de santé ; proposer aux professionnels et institutions des solutions pour résoudre ces problèmes

Quelques illustrations



Un Relais Prévention Santé organise des débats autour du mal-être. L'un d'eux a permis à des femmes en chantier d'insertion d'exprimer l'image souvent négative de la souffrance psychique, encore largement assimilée dans notre société à la folie. Par des échanges d'expériences autour d'un mur de paroles « vous n'avez pas le moral, parlons-en », elles ont pris conscience qu'elles partageaient des difficultés similaires ; elles ont échangé sur leurs façons d'affronter les moments difficiles dans lesquels elles se sont reconnues. Elles ont pris conscience des ressources et compétences auxquelles elles font appel pour affronter leurs problèmes ; elles se sont rendues compte qu'elles pouvaient aider d'autres personnes en relatant leurs propres solutions.

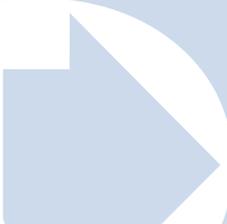
Elles ont évoqué à cette occasion leur refus de recourir aux services de santé mentale parce qu'elles ne veulent pas être considérées comme atteintes de folie. La rencontre avec des professionnels du champ de la santé mentale leur a permis de mieux comprendre ce que ces différents professionnels peuvent apporter, d'identifier les moments où elles sont susceptibles d'en avoir besoin, leurs recours possibles en fonction de ces besoins.

Forum et Ateliers santé Souffrance psychique / Relais Prévention Santé – Vannes



Un service de prévention spécialisée a proposé à des jeunes filles issues de quartiers en grande difficulté de rejoindre un atelier d'esthétique, avec l'accord de leurs parents. Il a été pour elles l'occasion de créer du lien social et de sortir ainsi d'un isolement dû à de fortes contraintes et charges familiales. Par le travail engagé autour du corps, les jeunes filles ont pu porter à nouveau attention à elles-mêmes, à leur bien-être. Les soins esthétiques qu'elles ont ensuite proposés à des personnes âgées ont mis en valeur les savoir faire qu'elles avaient acquis ; les liens qui se sont établis les ont ouvertes à d'autres expériences de vie, à questionner leur rapport au corps et la vieillesse.

Le corps, cet inconnu...? / Association Don Bosco, Service de Prévention Spécialisée – Brest



Dans une maison d'arrêt, un atelier santé a été proposé à des détenus nouvellement écroués afin qu'ils repèrent les conditions améliorant leur premier accueil en prison, période de grande vulnérabilité. L'identification des facteurs de stress et la recherche de solutions acceptables par l'administration pénitentiaire pour les atténuer ont conduit à l'élaboration d'un document validé par les détenus et soumis au groupe de pilotage du projet d'éducation pour la santé (direction de l'établissement et ses divers services).

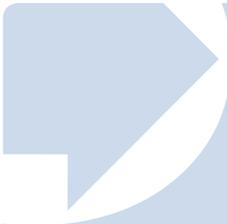
Éducation pour la santé à la Maison d'Arrêt de Rennes / Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES) 35 – Rennes

Les actions avec les professionnels

Les résultats sur les pratiques que les professionnels peuvent attendre de leur implication dans une action en promotion de la santé mentale :

- Améliorer les pratiques professionnelles
 - Favoriser la connaissance mutuelle entre professionnels et/ou structures (missions, compétences)
 - Mutualiser les connaissances, compétences et ressources
 - Permettre à chaque professionnel d'un secteur de trouver sa place et de travailler dans la complémentarité
 - Mettre en cohérence les différentes prises en charge proposées à une population pour offrir un suivi global et adapté
- 

Quelques illustrations



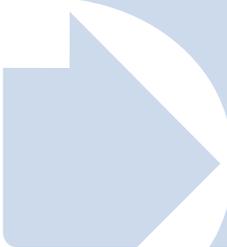
Dans un IUT, la participation de l'infirmière, des secrétaires, enseignants et professeur de sport à un stage sur le thème de la prévention du suicide a permis d'initier une collaboration. Les enseignants sont à présent mobilisés par l'intermédiaire des chefs de départements régulièrement consultés sur les problèmes qu'ils repèrent. Des réunions associent également les enseignants ; la vigilance de deux ou trois d'entre eux par département à laquelle s'associent des secrétaires, des agents de service, le personnel soignant, forme un système de veille de l'état de santé des étudiants suivi par l'infirmière. Chacun est en mesure d'apporter une contribution, selon sa volonté. La participation de tous – équipes pédagogique, administrative, médicale et paramédicale, étudiants, parents – permet de régler de toutes petites choses qui prendraient, sans ce travail de concertation, une ampleur plus grave.

Gestion du stress - Prévention de la souffrance psychique / Institut Universitaire technologique (IUT) – Lannion



Dans un centre accueillant de jeunes stagiaires, une formation a été conduite auprès des formateurs par un spécialiste de l'éducation et promotion de la santé. Ils sont ainsi parvenus à des constats partagés de la situation, à des objectifs et une démarche concertés de prévention en matière de santé. Dans un premier temps, les formateurs ont repéré les difficultés des jeunes en matière de santé. Dans un second temps, les objectifs du stage proposé aux jeunes ont été décortiqués pour identifier où intervient la santé et comment elle peut être travaillée avec eux (par exemple, comment travailler la santé au travail avec les jeunes se rendant en entreprise). Les formateurs ont été sensibilisés aux questions d'éducation pour la santé auprès de jeunes en insertion et ont repéré ce qu'ils mettaient déjà en œuvre. Le travail des professionnels a conduit à repérer les conditions favorables au bien-être des jeunes, par exemple la mise à disposition de salles propres et confortables. L'apport de connaissances concernant les réseaux de santé a aidé les formateurs à s'appuyer sur l'existant (structures, compétences, ressources disponibles). Un groupe de supervision animé par un psychologue est proposé afin de délimiter le champ d'action des professionnels, les aider à identifier leur rôle.

Action de promotion globale - Santé bien-être auprès de jeunes stagiaires en insertion / Mission locale du Pays de Brest



Dans le cadre d'un programme départemental d'éducation pour la santé à l'école, des échanges de pratiques sont assurés en fin d'année scolaire, suivis de formations adaptées aux besoins repérés chez les animateurs. Porteurs du programme, animateurs, infirmières, médecins en charge d'animations collectives avec les enfants abordent la démarche du programme, les places respectives des animateurs et enseignants, les questions soulevées par l'animation de groupe (écoute, capacité d'adaptation, prise en charge des révélations). Un canevas d'intervention est proposé qui sécurise les animateurs. Divers thèmes sont traités avec l'appui de pédopsychiatres et psychologues travaillant en thérapie de groupe en Centre Médico-psychologique.

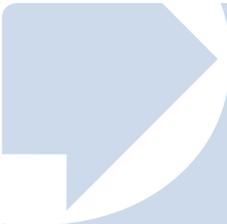
Programme départemental d'éducation à la santé «Léo et l'eau» / Inspection Académique des Côtes d'Armor, Service Médical Elèves / Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Côtes d'Armor

Les actions sur les milieux de vie

Les résultats de fonctionnement que les institutions peuvent attendre de leur implication dans une action en promotion de la santé mentale :

- Améliorer le cadre matériel et le fonctionnement des structures ou institutions dans un but de cohérence avec les objectifs du projet de promotion de la santé mentale
- Influencer sur les conditions de vie favorables à la santé des populations

Quelques illustrations



Dans le cadre d'un atelier santé, des détenus ont fait part de leur manque d'attention lorsqu'ils sont reçus pour un premier entretien lors de leur arrivée en prison du fait d'une peur trop forte et de la prise de médicaments. Suite à ce constat, le service pénitentiaire d'insertion et de probation a expérimenté une nouvelle organisation : le premier rendez-vous entre travailleur social et détenu se déroule rapidement puis une seconde rencontre est proposée quelques jours après, au moment où le détenu a pu retrouver un certain équilibre.

Lors de ce même atelier, il a également été signalé que les repas servis aux nouveaux arrivants en fin de semaine n'étaient pas toujours chauds. Le directeur s'est saisi de la question et a transmis des consignes aux cuisines afin que le service soit assuré systématiquement et avec des plats chauds. De même, la cellule d'arrivée, signalée par les détenus comme particulièrement dégradée, a été nettoyée et remise en état. La demande quant à un séjour le plus réduit possible dans cette cellule a par ailleurs été prise en compte.

Le livret d'accueil, jugé stigmatisant, infantilisant, trop conséquent et trop général par les détenus a orienté le projet d'éducation pour la santé de l'année 2005 vers la réalisation de livrets d'entrée et de sortie plus adaptés.

Éducation pour la santé à la Maison d'Arrêt de Rennes / Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES) 35 – Rennes

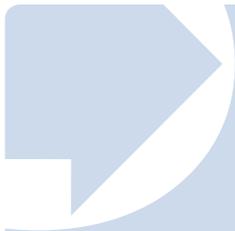


Dans un IUT, le directeur a rendu possible le financement d'une formation des professionnels sur la prévention du suicide ; sa dimension pluri-professionnelle a été acceptée grâce à une démarche du directeur auprès du rectorat. La direction a également pris en charge la rénovation de l'infirmerie qui n'était plus fréquentée, recruté un psychologue rémunéré sur les fonds de l'université et s'est assurée de la pertinence d'un atelier de sophrologie pour les étudiants. L'équipe administrative associe l'infirmière aux portes ouvertes de l'IUT, lui octroie un temps au sein des premiers cours de l'année afin de rendre visible les services de santé. L'infirmière est chargée de faire des propositions pour améliorer la santé, que la direction intègre ensuite dans le projet global d'accompagnement des étudiants. Le responsable administratif se préoccupe également d'un environnement favorable pour le bien-être des étudiants en les aidant à mener une vie associative, à accéder à la culture et au sport, à des locaux conviviaux, à rompre l'isolement du site (à sa demande, la ville a accepté d'ajouter deux navettes d'accès au centre ville).

Gestion du stress - Prévention de la souffrance psychique / Institut Universitaire technologique (IUT) – Lannion



En CHRS, les professionnels mènent un travail difficile avec des personnes en très grande précarité, souvent sans projet de vie. Un accompagnement technique et la coordination doit donc permettre d'accompagner l'équipe pour qu'elle réfléchisse sur ses pratiques, s'inscrive dans un projet qui maintient une dynamique collective. En cas d'échec du contrat élaboré entre le CHRS et la personne accueillie, un travail est mené avec elle pour tenter d'en comprendre les raisons, y compris les causes imputables aux professionnels et à la structure. > > >



L'institution, afin de favoriser les liens inter-professionnels et inter-institutionnels s'est associée à un projet de regroupement. Le soutien du député et du sous-préfet a permis de réunir les financeurs et de rassurer les élus locaux craignant qu'une offre de services accrue attire des personnes en difficulté venant de toute part. Le regroupement entre le CCAS, le CHRS, le comité local d'insertion, et diverses autres associations facilitera l'accès autonome des personnes aux divers services rapprochés, le développement du réseau des professionnels et, à plus long terme, une mutualisation des moyens.

Accompagnement Santé - Point santé et Ateliers sensoriels d'Ariane / Association Maison de l'Argoat, CHRS – Guingamp

comment élaborer un projet ?

Comment élaborer un projet
en promotion de la santé mentale ?

Comment élaborer un projet en promotion de la santé mentale ?

Quelles questions se poser avant d'agir ?

La façon de considérer la santé mentale et la promotion de la santé mentale est-elle travaillée avec la population et les partenaires concernés ? Les facteurs favorables et/ou défavorables à la santé mentale dans le milieu d'intervention sont-ils bien identifiés ?

Pourquoi ces questions ?

Comprendre la situation

La question de la santé mentale est fréquemment assimilée aux pathologies mentales, elles-mêmes soulevant de nombreux tabous ; une approche positive de cette notion peut permettre de développer un programme pour améliorer les conditions qui lui sont favorables. C'est en repérant les causes locales de santé mentale qu'il est ensuite possible d'agir sur elles en fonction des ressources existantes ou nécessaires.

Interroger avec la population et les partenaires les notions de santé mentale, bien-être,... ;
Questionner l'image de la santé mentale, les tabous qu'elle sous tend ;
Elaborer une définition commune de ce que peut être un programme de promotion de la santé mentale.
Identifier les problèmes qui se posent en matière de santé mentale et leurs facteurs ;
Identifier les ressources existantes et les manques.

Comment s'y prendre pour y répondre ?

Mobiliser les acteurs

L'ensemble des partenaires concernés par la question sont-ils associés ?

Différents partenaires peuvent agir sur les facteurs de santé mentale en fonction de leur position sectorielle et de leur pouvoir de décision : population, intervenants directs auprès du public, décideurs, acteurs des secteurs socio-économiques, politiques, sociaux et sanitaires (organisation de la prise en charge sanitaire et sociale de la santé mentale).

Identifier les partenaires locaux intervenant sur le champ de la santé mentale ou pouvant agir sur les conditions du milieu de vie ;
Mobiliser les partenaires dès l'élaboration du projet ;
Préciser avec eux leurs missions, compétences, ressources, responsabilités ;
Définir les activités de chaque partenaire et les articulations entre eux.

Comment élaborer un projet en promotion de la santé mentale ?

| Quelles questions se poser avant d'agir ? | Pourquoi ces questions ? | Comment s'y prendre pour y répondre ? |
|---|---|--|
| <p>Les préoccupations, attentes et besoins de la population concernée en matière de santé mentale sont-elles prises en compte ?</p> <p>La population concernée est-elle associée à l'élaboration et à la conduite du projet ?</p> | <h3>Impliquer la population</h3> <p>La population, par son expérience de vie, peut contribuer au repérage des facteurs agissant sur sa santé mentale, participer à la recherche de solutions réalisables compte tenu des réalités et situations qu'elle vit, se saisir de ces questions et agir pour la santé mentale collective.</p> | <p>Proposer à la population de participer à l'amélioration de sa qualité de vie ;</p> <p>S'interroger avec la population sur ce que peut représenter la santé mentale comme ressource de la vie et ses liens avec d'autres ressources (économiques, éducatives, culturelles, relationnelles) ;</p> <p>Identifier avec la population les facteurs favorisants ou défavorables à la santé mentale.</p> |
| <p>Les trois types d'actions – avec la population, avec les professionnels, sur le milieu de vie – sont-ils envisagés ?</p> | <h3>Mettre en oeuvre</h3> <p>Les programmes de promotion de la santé mentale, en prenant en compte ces 3 axes d'intervention, permettent d'intervenir complémentirement sur les nombreux facteurs (individuels et collectifs) qui agissent sur la santé mentale.</p> | <p>Identifier les facteurs qui peuvent être travaillés avec la population, avec les professionnels, avec les institutions ;</p> <p>Construire des actions avec la population, les professionnels et les institutions auxquelles ils pourront apporter leurs contributions en fonction de leurs rôles, ressources, compétences et responsabilités respectives.</p> |

Comment élaborer un projet en promotion de la santé mentale ?

Quelles questions se poser avant d'agir ?

Pourquoi ces questions ?

Comment s'y prendre pour y répondre ?

Evaluer et partager

L'évaluation est-elle adaptée au projet de promotion de la santé mentale ?
Les moyens de partager les enseignements tirés de l'évaluation sont-ils prévus ?

Une évaluation bien construite permet d'améliorer le projet de promotion de la santé mentale tout au long de son élaboration et de sa mise en œuvre et d'en tirer des enseignements pour la suite du projet ou pour un nouveau projet.

Elaborer un cadre d'évaluation adapté au projet de promotion de la santé mentale dès son origine ;
Définir précisément ce qui est attendu de l'évaluation au vu des objectifs du projet, notamment par rapport à la question de la santé mentale ;
Recenser et prendre en compte les attentes des personnes impliquées dans le projet (décideurs, professionnels, population) pour définir les objectifs et critères de l'évaluation, notamment par rapport à la question de la santé mentale ;
Au vu des apports attendus de l'évaluation, envisager les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet et prévoir les modes de diffusion de ses résultats.

Quelles ressources en promotion de la santé mentale ?

LES PARTENAIRES LOCAUX, POUR UNE AIDE AU MONTAGE DE PROJET ET À LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Département des Côtes d'Armor (22)

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Service Education pour la Santé

106 boulevard Hoche

22024 Saint Brieuc Cedex

Tél. 02 96 01 44 49

Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES 22)

15 bis rue des Capucins

22005 Saint Brieuc Cedex 1

Tél. 02 96 78 46 99

Conseil général

DSD

1 rue du Parc

BP 2372

22023 Saint Brieuc Cedex 1

Tél. 02 96 62 62 22

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS)

1 rue du Parc

BP 2152

22021 Saint Brieuc Cedex 1

Tél. 02 96 62 83 37

Mutualité Française

Service santé publique et promotion de la santé

7, rue des Champs de Pies

BP 8

22099 Saint Brieuc Cedex 9

Tél. 02 96 75 44 44

Département du Finistère (29)

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Service Prévention

Cité de Guerlac'h

29192 Quimper

Tél. 02 98 76 41 81

>>>

Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES 29)

9-11 rue de l'Île d'Houat

29000 Quimper

Tél. 02 98 90 05 15

Conseil général

Direction de la santé publique

Cité administrative de Ty Nay

29000 Quimper

Tél. 02 98 76 24 91

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS)

Cité administrative de Ty-Nay

29324 Quimper Cedex

Tél. 02 98 64 50 50

Mutualité Française

5 rue Yves Collet

29200 Brest

Tél. 02 98 43 52 23

Département d'Ille et Vilaine (35)

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Service Promotion de la santé

Cours des Alliés

35024 Rennes Cedex

Tél. 02 99 29 43 60

Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES 35)

1 place du Maréchal Juin

35000 Rennes

Tél. 02 99 67 10 50

Conseil général

DAS 35

13, avenue de Cucillé

BP 64A

35031 Rennes Cedex

Tél. 02 99 02 35 35

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS)

13, avenue de Cucillé

BP 3173

35031 Rennes Cedex

Tél. 02 99 02 18 00

>>>

Mutualité Française

20 square Louis et Maurice de Broglie
BP 6659
35066 Rennes
Tél. 02 99 67 88 00

Département du Morbihan (56)

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Service Prévention – Education pour la Santé
37 boulevard de la Paix
BP 20321
56021 Vannes Cedex
Tél. 02 97 01 82 70

Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES 56)

Centre Hospitalier Bretagne Atlantique
BP 70555
56017 Vannes Cedex
Tél. 02 97 0143 71

Conseil général

DGISS
Boulevard de la Résistance
56035 Vannes Cedex
Tél. 02 97 54 78 00

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS)

32 Boulevard de la Résistance
B.P. 514
56019 Vannes Cedex
Tél. 02 97 62 77 00

Mutualité Française Bretagne

Service Promotion Santé et Santé Publique
14 rue Colbert
B.P. 745
56100 Lorient
Tél. 02 97 21 13 95

Quelques références, pour approfondir la question

Approche de la question

La prévention et la promotion de la santé mentale : préparer l'avenir / Comité de la santé mentale du Québec. Paris : Gaëtan Morin Editeur, 1993. 138 p.

La promotion de la santé mentale en Bretagne : Document de cadrage / Collège régional d'éducation pour la santé de Bretagne. Rennes : CRES Bretagne, Mai 2005. 42 p.

La sursuicidité en Bretagne : Contribution à une explication socio-culturelle [en ligne] / Yannick Barbançon (coord.). Rennes : Mutualité Française Bretagne, 2002. 2 vol., 130 p. et 436 p. Disponible sur <<http://www.mutualite.fr>>

Textes de référence

Déclaration sur la santé mentale pour l'Europe : Relever les défis, trouver des solutions. Conférence ministérielle européenne de l'OMS sur la santé mentale, Helsinki, 12-15 janvier 2005 [en ligne] / OMS, 2005. Disponible sur <<http://www.who.dk>>

Plan d'action sur la santé mentale pour l'Europe : Relever les défis, trouver des solutions. Conférence ministérielle européenne de l'OMS sur la santé mentale, Helsinki, 12-15 janvier 2005 [en ligne] / OMS, 2005. Disponible sur <<http://www.who.dk>>

Programme régional de santé : Prévenir le suicide en Bretagne 2004-2008 / DRASS Bretagne, URCAM Bretagne, Mars 2004. 107 p.

Guides d'action

Comment agir en promotion de la santé ? Fiche technique à destination des professionnels intervenant auprès des jeunes / DDASS Morbihan, CPAM Morbihan, Mutualité Française Bretagne, Passe-Muraille, CODES 56. Mars 2004. 6 p.

Comment agir en prévention des suicides et en promotion de la santé mentale : Quelles stratégies, quelle efficacité ? [en ligne] / CRES Languedoc-Roussillon. Septembre 2004. 16 p. Disponible sur <<http://perso.wanadoo.fr/cres.lr>>

Guide pratique pour un programme en santé mentale : planifier, implanter, évaluer / Jean-Jacques Breton, Henriette Bilodeau, Richard Boyer. Montréal : CECOM Hôpital Rivière-des-Prairies, Santé Canada, 2004.

PEPPS : Promouvoir ensemble une prévention primaire du suicide / Groupe pepps. Rennes : Centre hospitalier Guillaume Rénier, Direction Diocésaine Ille-et-Vilaine, Inspection académique Ille-et-Vilaine, Mutualité Française Ille-et-Vilaine, Université de Rennes, SOS Amitié, Sources, Centre Hospitalier Saint Malo, 2004 . 7 p.

Prévention primaire du suicide des jeunes : Recommandations pour les actions régionales et locales / Francis Nock. Vanves : Comité français d'éducation pour la santé, 2001. 122 p. (Guides d'action).

Les promoteurs cités

Accompagnement Santé - Point santé et Ateliers sensoriels d'Ariane

Association Maison de l'Argoat, CHRS

Mme Marie-Christine David

7 rue aux chèvres

22200 Guingamp

Tél. 02 96 44 42 13

Mél. ama22@wanadoo.fr

Action de promotion globale - Santé bien-être auprès de jeunes stagiaires en insertion

Mission locale du Pays de Brest

Mme Yvonne Plouzennec

15 bis rue Fautras

BP 71028

29210 Brest Cedex 1

Tél. 02 98 43 51 00

Mél. mlpb@wanadoo.fr

Le corps, cet inconnu...?

Service de Prévention Spécialisée

Mme Servanne Méheux

5, avenue de Tarente

29 200 BREST

Tél. 02 98 47 51 71

Mél. service.prevention@donbosco.asso.fr

Éducation pour la santé à la Maison d'Arrêt de Rennes

CODES 35

Mme Anne Leborgne Briand

1 place du Maréchal Juin

35000 Rennes

Tél. 02 99 67 10 50

Mél. codes35@wanadoo.fr

Forum et Ateliers santé Souffrance psychique

Relais Prévention Santé

Mme Nathalie Girard

14, rue René Roedel - 56000 VANNES

Tél. 02 97 40 40 62

Mél. relais-prevention-sante@pays-de-vannes.net

Gestion du stress - Prévention de la souffrance psychique

Institut Universitaire technologique (IUT)

Mme Dominique Omnès

Rue Edouard Branly

BP 150

22300 Lannion

Tél. 02 96 48 43 34 (infirmierie : 02 96 48 57 36)

Mél. dominique.omnes@univ-rennes.fr

Programme départemental d'éducation à la santé «Léo et l'eau»

Inspection Académique, Service Médical

Mme Annie Le Coz

21 boulevard Lamartine

22000 Saint Brieuc

Tél. 02 96 62 18 34

Mél. annie.le-coz@ac-rennes.fr

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Mme Jacqueline Hellier

106 boulevard Hoche

22000 St Brieuc

Tél. 02 96 75 95 39

Mél. jacqueline.hellier@cpam-st-brieuc.cnamts.fr

Le théâtre pour parler autrement de la souffrance psychique et du phénomène suicidaire

Foyer de Jeunes Travailleurs La Motte Baril

M. Gille Trotin

3 avenue Monseigneur Mouëzy

35000 Rennes

Tél. 02 99 22 38 38

Mél. fjt.mottebaril@wanadoo.fr

Remerciements

Ce travail a largement bénéficié des contributions apportées par l'ensemble des interlocuteurs rencontrés dans la région. Qu'ils en soient ici remerciés.

Contact : CRES Bretagne, Sonia Vergniory, tél : 02 99 67 10 51, cres.bretagne@wanadoo.fr

Ce document est disponible au format pdf sur le site de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de Bretagne : <http://bretagne.sante.gouv.fr>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES SANITAIRES
ET SOCIALES DE BRETAGNE

20 rue d'Isly - CS 84224
35042 Rennes cedex
Tél. 02 99 35 29 00
Fax. 02 99 30 59 03
<http://bretagne.sante.gouv.fr>



Collège Régional d'Éducation
pour la Santé de Bretagne

1 place du Maréchal Juin
35000 Rennes
Tél. 02 99 67 10 51
Fax. 02 99 67 10 59
cres.bretagne@wanadoo.fr